

CHAMPIONNATS REGIONAUX EN SALLE CADETS JUNIORS
Samedi 22 janvier 2022 à l'ACCOR HOTEL ARENA PARIS BERCY
Dimanche 23 janvier 2022 à Eaubonne

ATTENTION

Seuls les athlètes licenciés dans un club d'Île-de-France pourront participer.

1 - Qualifications

- **sur minima D** : performances réalisées entre le 1^{er} novembre 2021 et le 09 janvier 2022 lors des compétitions en salle suivantes :

. Championnats départementaux (y compris les championnats d'épreuves combinées) *QUALIFICATIONS AUTOMATIQUES*

➤ Pour les compétitions ci-dessous, un formulaire d'engagement devra être rempli et expédié à la LIFA :

. Compétitions inscrites au calendrier

. Championnats académiques et championnats de France scolaires et universitaires

. Championnats régionaux et championnats de France affinitaires.

- **sur minima E** *QUALIFICATIONS EVENTUELLES*

Tout athlète ayant réalisé ces minima lors des championnats départementaux individuels ou d'épreuves combinées, de son département exclusivement, sera susceptible d'être qualifié. Aucun document n'est à remplir.

2 - Athlètes classé(e)s N4 ou finalistes aux Championnats de France en 2021

Ces athlètes pourront s'engager directement. Un formulaire d'engagement est à envoyer à la LIFA.

3 - Relais 4x200m Cadets – 4x200m Juniors

Les athlètes de la catégorie Minimes ne sont pas autorisés à participer à ces relais.

Un athlète Cadets par équipe est admis dans le relais 4x200m Juniors.

Il n'y a pas de minima à réaliser pour cette épreuve. Un formulaire d'engagement est à envoyer à la LIFA.

DATE LIMITE DE RECEPTION A LA LIFA -

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA

Avant le **mardi 11 janvier 23 h 59**

La liste des qualifiés figurera sur le site internet <http://lifa-athle.fr> à partir du **mercredi 12 janvier en soirée**

Les éventuelles demandes tardives devront parvenir à la LIFA avant le Lundi 17 janvier 23h00, la liste définitive sera mise en ligne le Mardi 19 janvier en fin d'après-midi

Les comités départementaux devront envoyer les résultats de leurs championnats (fichier.nxt) à la LIFA dès le lendemain de la compétition (hatem.benayed@athleif.org)

***** **FORFAIT** - date limite **Mercredi 19 Janvier à 23h59** *****

Les désengagements se font directement sur internet jusqu'à la date fixée

<http://lifa-athle.fr> rubrique Compétitions - Désengagement

Les horaires de cette compétition sont en cours de réalisation et seront mis en ligne sur le site de la LIFA dans le courant du mois de décembre.